

**DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES  
ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN**  
Service Aménagement Urbain  
MAIRIE-ANNEXE  
5 Mail Jost Pasquier – BP 50020  
63201 RIOM Cedex 1  
Dossier suivi par : *Sandra DUCLAUD*  
Tél. : 04.73.33.79.80  
Fax : 04.73.33.79.83  
e-mail : dstau@ville-riom.fr

La présente déclaration sera adressée au Maire **8 jours au moins** avant le commencement des travaux.  
Si votre déclaration est incomplète ou non signée, elle vous sera retournée et vous devrez en souscrire une nouvelle.

# DEMANDE D'AUTORISATION DE VOIRIE POUR TRAVAUX

déposée en Mairie le : .....

**1 - Demandeur :**     Propriétaire ou locataire     Entrepreneur

**2 - Propriétaire ou locataire**

Nom, Prénoms : .....

Adresse : N° ..... Rue .....

Code Postal : ..... Commune : ..... Tél : .....

Fax : .....

**3 - Entrepreneur**

Nom, Prénoms : .....

Profession : .....

Adresse : N° ..... Rue .....

Code Postal : ..... Commune : ..... Tél : .....

Fax : .....

N° SIRET : .....

**4 - Travaux projetés**

Référence de la déclaration préalable ou du permis de construire :

N° 033000 \_ R \_ \_ \_ \_

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> travaux de ravalement  | <input type="checkbox"/> installation benne,     |
| <input type="checkbox"/> réfection de toiture,  | <input type="checkbox"/> aménagement de vitrine, |
| <input type="checkbox"/> travaux de démolition, |  |
| <input type="checkbox"/> autre .....            |  |

---

## 5 - Localisation de l'emplacement

---

Adresse : N° ..... Rue .....

Benne       échafaudage       véhicule       autres :

Longueur :      m	Largeur :      m	Surface :      m <sup>2</sup> (*)
-------------------	------------------	-----------------------------------

Pièce à joindre : un plan coté mentionnant les dimensions caractéristiques de la voie et de l'occupation souhaitée.

Date envisagée pour le commencement  
des travaux : .....

Durée pour laquelle l'autorisation est sollicitée : \_\_\_\_\_ Jours (\*)

**La mise en place de la signalétique du chantier est à la charge de l'entreprise ou du propriétaire**

---

## 6 - Redevance

---

**Le demandeur s'engage à payer la redevance d'occupation de la voie publique, qui lui sera fixée dans son autorisation, en fonction de ses déclarations.**

**(\*) La superficie d'emprise et le temps d'occupation indiqués ci-dessus serviront pour le calcul de cette redevance dont le taux peut être révisé chaque année par délibération du Conseil Municipal.\***

**Les tarifs en vigueur, issus de la délibération du 29 juin 2007, sont les suivants :**

	Echafaudage	Autres (stationnement de bennes, stockage de matériaux, installation de grue...)
1 <sup>ère</sup> semaine	0.30 € / ml (*) / jour	0.67 € / m <sup>2</sup> / jour
Au-delà de la première semaine et jusqu'à la date déclarée de fin des travaux	0.30 € / ml / jour	0.30 € / m <sup>2</sup> / jour
Au delà de la date déclarée de fin des travaux	0,67 € / ml / jour	0,67 € / m <sup>2</sup> / jour

(\*) ml : mètre linéaire

A ....., le .....  
(signature)